

ARREST  
DU CONSEIL D'ESTAT  
DU ROY,

Qui Commet les S.<sup>rs</sup> Marguerit, de Ville,  
Villiemain, Massé, Chauvin & Mayeux, pour  
figner concurremment avec ceux Nommez  
par les precedens Arrests, les Billets de Ban-  
que de Mille livres & de Cent livres.

*Du 14. Fevrier 1720.*



A PARIS,  
DE L'IMPRIMERIE ROYALE;

---

M. D C C X X.



A R R E S T  
DU CONSEIL D'ESTAT  
DU ROY,

*Qui Commet les S<sup>rs</sup> Marguerit, de Ville, Villiemain, Masse,  
Chauvin & Mayeux, pour signer concurremment avec  
ceux nommez par les precedens Arrests, les Billets de  
Banque de Mille livres & de Cent livres.*

Du 14. Fevrier 1720.

*Extrait des Registres du Conseil d'Estat.*

**L**E ROY ayant esté informé que pour l'Exe-  
cution des differentes operations de la Ban-  
que, les Commis nommez pour la Signature des  
Billets de Mille livres & Cent livres, ne sont pas

A ij

suffifans, Et qu'il est neceffaire d'en augmenter le nombre; A quoy Sa Majesté voulant pourvoir, Oüy le Rapport du S.<sup>r</sup> Law Conseiller du Roy en tous les Conseils, Controlleur General des Finances: SA MAJESTÉ ESTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de Monsieur le Duc d'Orleans Regent, a Commis & commet les S.<sup>rs</sup> Marguerit, de Ville, Villiemain, Maffé, Chauvin & Mayeux, pour signer concurremment avec ceux qui ont esté nommez par les precedens Arrests les Billets de Banque de Mille livres & Cent livres, pour les S.<sup>rs</sup> Bourgeois, Fenellon & Durevest Officiers de la Banque. FAIT au Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, tenu à Paris le quatorzième jour de Fevrier mil sept cens vingt. *Signé* PHELYPEAUX.